

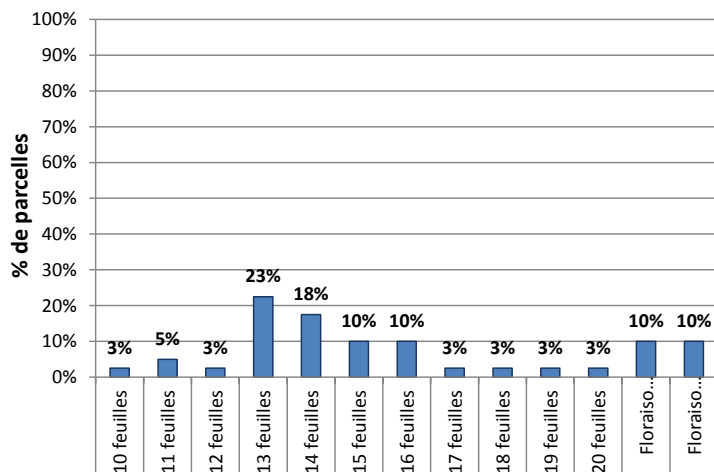
RESEAU 2012

Entre le 12 et le 17 juillet (semaine 29), 62 parcelles de maïs ont fait l'objet d'une observation : 49 de maïs grain et 13 de maïs doux.

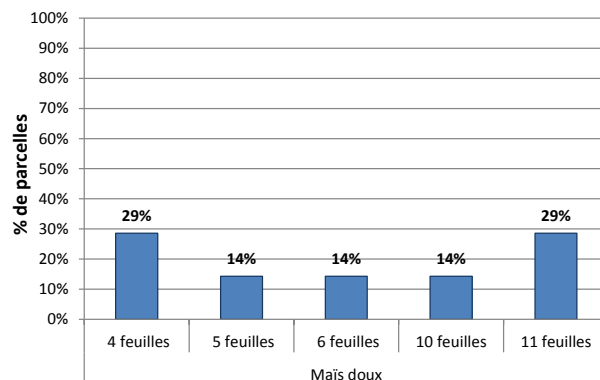
STADES DU MAÏS

L'observation des 40 parcelles de maïs grain entre le 16 et 17 juillet indiquent que les stades foliaires sont compris entre 10 et 20 feuilles. La floraison mâle se poursuit progressivement dans la région avec l'apparition des panicules pour 4 parcelles (36, 45). Les 1ères floraisons femelles sont également observées pour 4 parcelles (18, 28 et 41). Pour les 7 parcelles de maïs doux, les stades s'échelonnent de 4 feuilles à 11 feuilles.

Stade des parcelles de maïs grain observées
en région Centre
Semaine 29



Stade des parcelles de maïs doux observées
en région Centre
Semaine 29



La cartographie des stades de l'ensemble des parcelles observées depuis le 12 juillet est présentée en annexe.

PYRALES

Chrysalidation

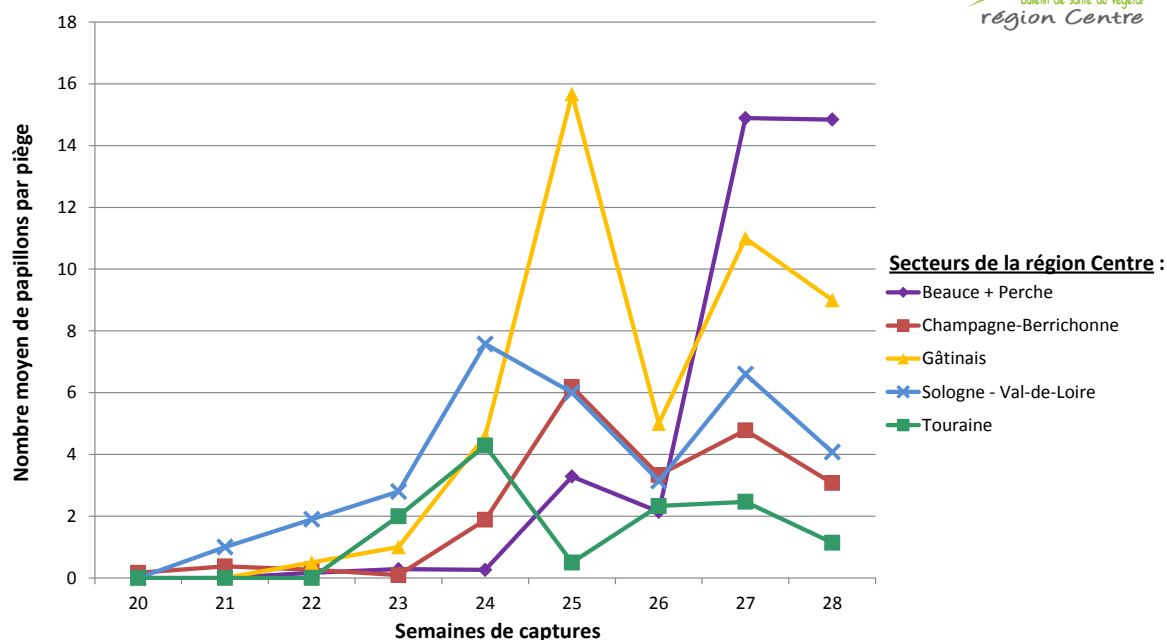
Le 9 juillet, le suivi réalisé à Saint-Genouph (37) révèle un taux de chrysalidation des larves de 86% pour les secteurs sud.

Suivi des vols

En semaine 28 (du 11 au 17 juillet), 413 pyrales ont été capturées par 41 pièges phéromones sur 53 relevés soit une moyenne régionale d'environ 8 papillons par piège. Sur le plan régional, le nombre de captures par piège a légèrement diminué.

Par rapport à la semaine dernière, l'activité de la pyrale diminue légèrement dans tous les secteurs de la région, à l'exception de la Beauce + Perche, zone pour laquelle le nombre de captures reste constant par rapport à la semaine précédente (pic de vol entre la semaine dernière et aujourd'hui). Le piège lumineux d'Ouzouer-le-Marché (41) voit également son nombre de captures diminuer avec 13 pyrales depuis le 11 juillet.

Moyenne hebdomadaire du nombre de captures de pyrales par secteur (campagne 2012)



Suivi de pontes et de dégâts

Sur 22 parcelles observées, 7 sont signalées avec la présence de pontes (cf. tableau).

Secteur	Département	Commune	Nombre de pieds observés	Nouvelles pontes	Pontes à têtes noires	Pontes écloses	Total des pontes
Beauce + Perche	28	ALLAINES-MERVILLIERS	100				2
		BONNEVAL	25	1			4
	41	VILLERABLE	100				4
		MOISY	100				1
		BACCON	100				3
Champagne-Berrichonne	36	LUCAY-LE-MALE	100	1		1	
Sologne - Val-de-Loire	41	SOINGS-EN-SOLOGNE	60		1	1	2

Des larves ont été observées dans 2 parcelles : sur 4% des plantes (larves de 0.8 cm) à Venneçy (45), sur 1% des panicules à Nazelles-Négron (37).

Des dégâts de pyrales sont également visibles dans 10 parcelles de tous les secteurs de la région, avec des pourcentages de plantes attaquées (dont limbe en coup de fusil et autres) compris entre 2 et 12%.

SESAMIES

Aucune sésamie n'a été capturée cette semaine par les 7 pièges relevés.

PUCERONS

Les parcelles dans lesquelles étaient installées les cuvettes jaunes pour l'observation des flux migratoires de pucerons ont toutes dépassées les stades de sensibilité aux 2 principales espèces capturées : *Metopolophium dirhodum* et *Sitobion arvensis*. Ce type de suivi est donc arrêté depuis

la semaine dernière. Cependant, le suivi au champ des parcelles du réseau est toujours nécessaire, notamment vis-à-vis de *Rhopalosiphum padi*.

Metopolophium d. :

Cette semaine, sur 32 parcelles observées, 13 sont signalées avec la présence de *Metopolophium d.* (cf. graphique). Avec des infestations comprises entre 1 à 10 pucerons par plante pour des stades compris entre 12 feuilles et la floraison femelle, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.

Sitobion a. :

De petites populations sont présentes sur 13 parcelles parmi 29 situations observées. Les stades de ces parcelles étant compris entre 12 et 16 feuilles, ces situations ne sont pas à risque.

Rhopalosiphum p. :

Sur 17 parcelles observées, 9 situations présentent cette espèce de pucerons :

- Présence dans le cornet et sur les panicules en plus ou moins grande quantité pour 6 parcelles (18, 28 et 45),
- 10% des panicules colonisées pour 2 situations (28 et 41),
- 100% des panicules colonisées pour une parcelle (45).




Auxiliaires :

Leur présence est signalée dans 18 parcelles :

- Coccinelles :
 - Larves : sur 1 à 50% des plantes pour 9 parcelles,
 - Adultes : sur 1 à 30% des plantes pour 10 parcelles.
- Chrysopes : 2 parcelles (18) avec 1% des plantes porteuses d'œufs.
- Syrphes : 10% des plantes d'une parcelle (45) présente des larves et des pupes.
- Parasitisme : 3 parcelles (45) avec 5 à 20% de pucerons parasités.

Seuil de nuisibilité

Rappel des seuils de nuisibilité des pucerons sur maïs

ESPECE	DESCRIPTION	Stade et SEUILS DE NUISIBILITE En nombre de pucerons par plante
 <p>Metopolophium dirhodum</p>	Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées Ligne d'un vert plus foncé sur le dos	Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante Observez la face inférieure des feuilles
 <p>Sitobion avenae</p>	Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de M.dirhodum essentiellement par la couleur noire de ses cornicules	Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons (avec de nombreux ailés) par plante ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
 <p>Rhopalosiphum padi</p>	Taille : inférieure à 2 mm Forme globuleuse de couleur vert très foncé, presque noir. Zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observez tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.

Source photos : AGPM

AUTRES OBSERVATIONS

Signalement de traces de cicadelles vertes dans 2 parcelles : jusqu'aux F4 à Bonneval (28) et jusqu'aux F12 à Esvres (37).

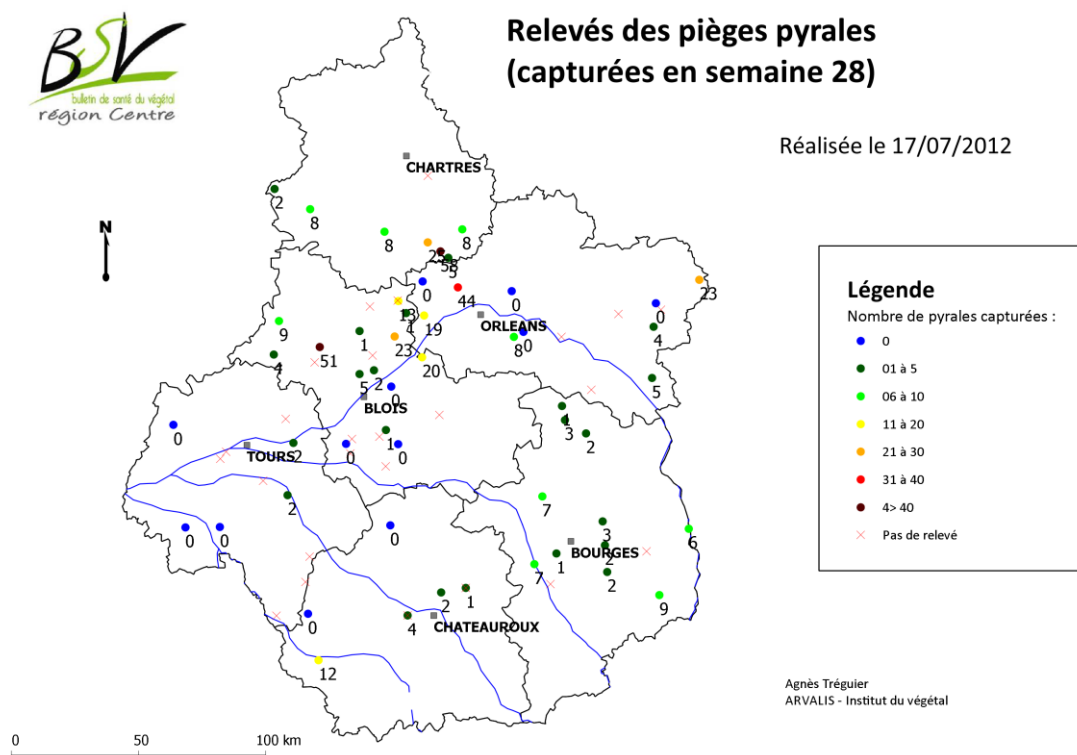
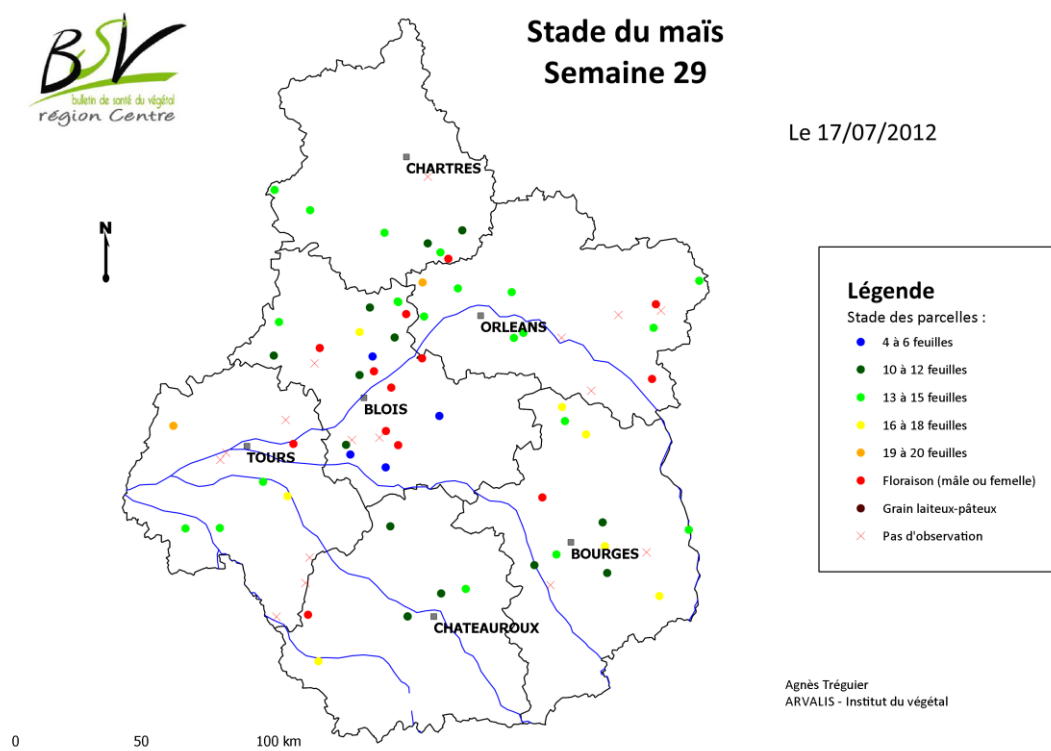
Présence de criocères à Lucay-le-Mâle (36) avec détérioration du feuillage.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Annexes



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.